

PLAN D'ACTIONS

Axes 1 et 2

à intégrer à l'un des objectifs de votre projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

Bien accueillir pour favoriser l'entrée dans les apprentissages

Indicateur(s) : Compétences sociales et civiques	Indicateur(s) : être capable de terminer une tâche en respectant les règles de vie de classe
Valeur de départ :	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires :	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 :	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignant.es)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Échéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1 & 2) des objectifs visés (axe 3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
<p>Objectifs d'enseignement À l'élémentaire : Favoriser l'entrée dans les apprentissages</p> <p>Stratégies d'accompagnement Mise en place d'un roulement afin d'assurer la surveillance de la cour et des aires de circulation intérieures lors de l'arrivée des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les autres et les règles de la vie collective. - Devenir autonome et acteur de ses apprentissages - Organiser son espace de travail et gérer son matériel personnel 	<p>Accueil dans la classe (les élèves se rendent individuellement directement dans la classe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour éviter les situations conflictuelles rencontrées dans la cour. - pour favoriser les relations sereines entre les élèves, dans un environnement calme et sécurisé et partager des expériences communes. - pour acquérir les règles de vie collective : communiquer avec les enseignants et ses pairs. <p>Entrée dans les apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propositions de différentes activités en autonomie ou en petit groupe calme : petits jeux mathématiques, lecture suivie personnelle, temps d'entraînement au geste d'écriture - Mise au point individuelle suite à des difficultés en classe (temps de remédiation). - Accompagnement des élèves qui étaient absents : rangement des documents distribués pendant leur absence, aide concernant des leçons nouvelles vues pendant leur absence 	1 & 2	X			X		<ul style="list-style-type: none"> - Observation bienveillante - Questionnaire (pour connaître le ressenti, l'investissement, la motivation des élèves) - Gestion de son espace de travail et de son matériel (observation et vérification quotidienne)

(*) **Axe 1** : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège